



Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et Loire  
et Bretagne



# CAPRIN LIVREUR DE LAIT ET BOVINS VIANDE, ENSILAGE DE MAÏS

Ce système mixte s'est développé en Vendée et en Nord Deux-Sèvres. L'atelier caprin a permis l'installation de nouvel associé sur des structures de taille moyenne au départ.

## Les caractéristiques de l'exploitation

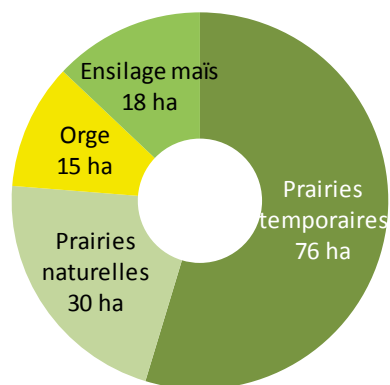
<b>Main d'œuvre</b> 3 UMO	<b>SAU</b> 139 ha dont 124 ha SFP	<b>Troupeaux</b> 350 chèvres saanen 70 vêlages- 32 taurillons	<b>Lait produit</b> 298 000 litres
------------------------------	--------------------------------------	---	---------------------------------------

Dans ces exploitations, les bovins et les caprins se complètent bien permettent d'utiliser les surfaces fourragères avec deux niveaux d'intensification. Une partie des surfaces ne peut être utilisée que par les bovins au pâturage.

### Le troupeau

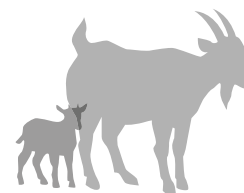
350 chèvres  
850 litres de lait produit / chèvre  
100 chevrettes  
1,4 UGB / ha SFP

### Les surfaces

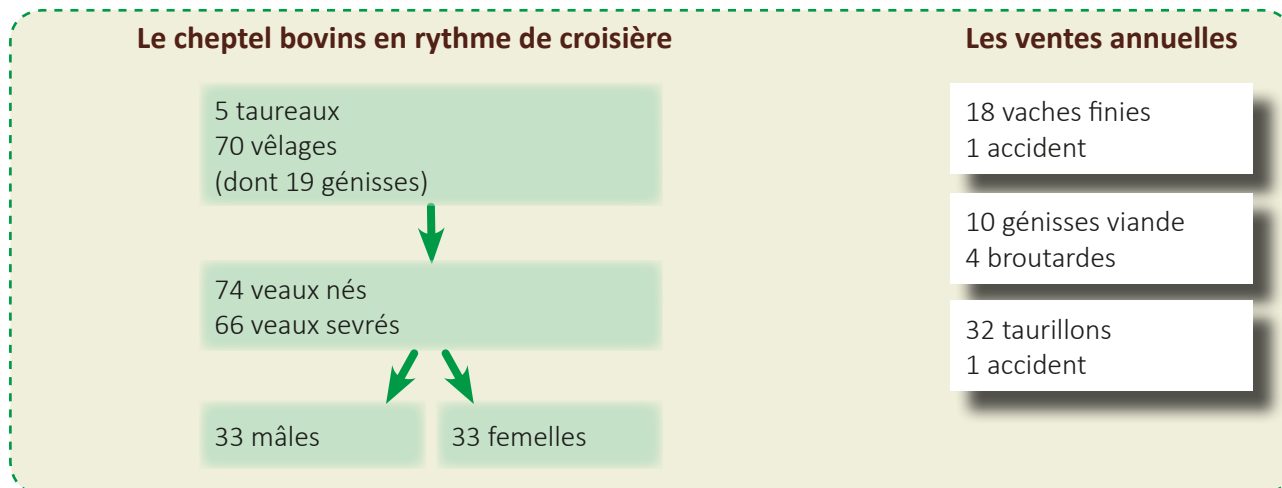
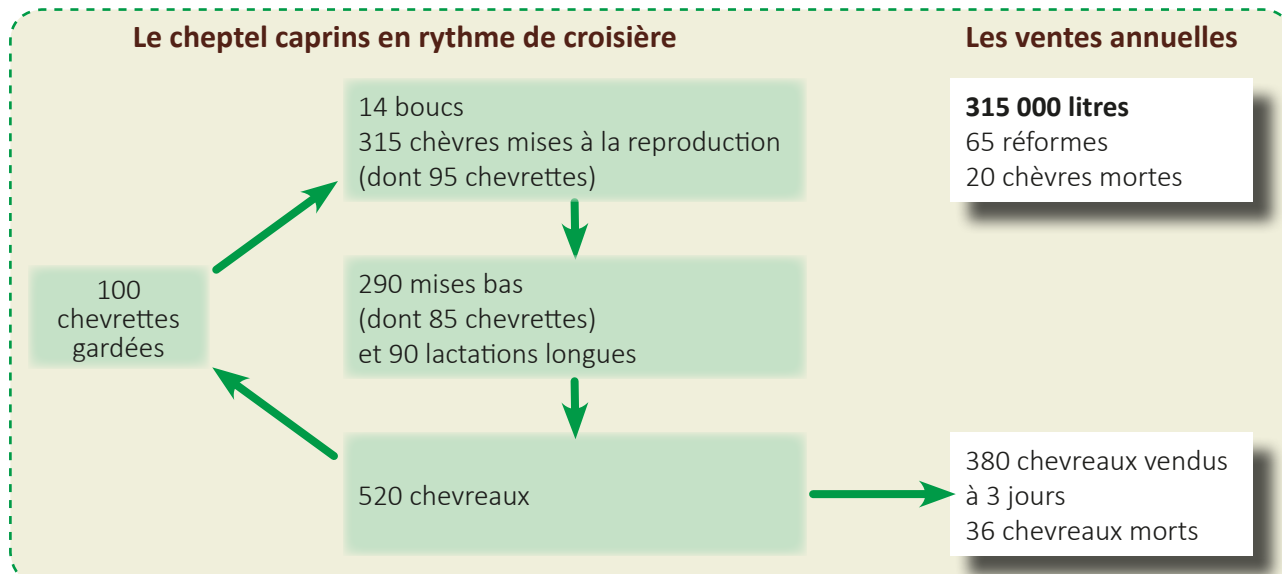


Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Prairie temporaire	Prairie temporaire	Prairie temporaire	Orge

COLLECTION RÉFÉRENCES

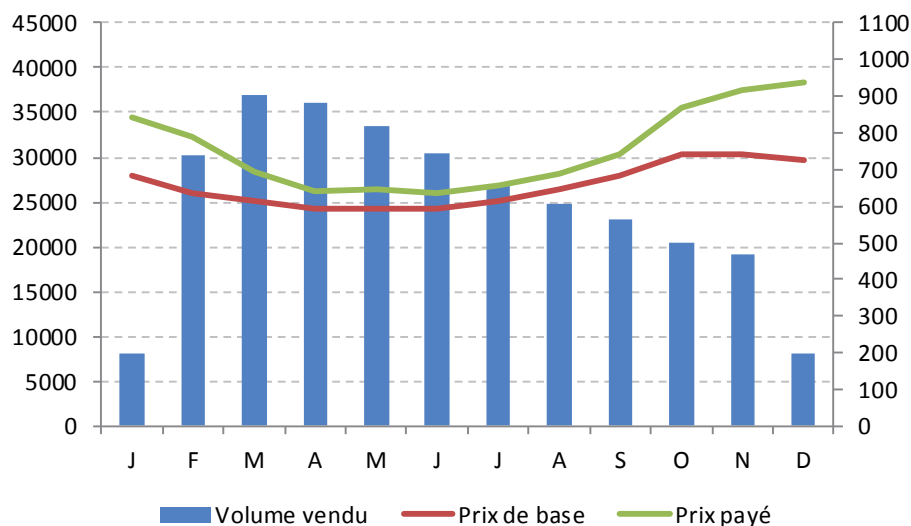


## La conduite du troupeau



Les vaches allaitantes de race charolaise vêlent autour de la mi-septembre.

## La production laitière



90 chèvres sont conduites en lactation longue pour écrêter les pointes de travail. Les autres chèvres mettent bas en saison.

## Les rations journalières distribuées (fourrages en kg MS, concentrés et déshydratés en kg brut)

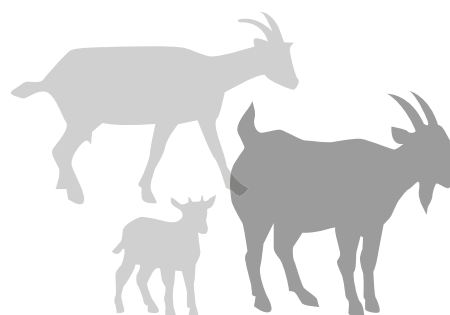
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J
	Début lactation					Milieu lactation			Fin de lactation		Tariement	
Ensilage maïs (MS)	1,3		1,3			1,3	1,1		1,1	1,0		0,7
Foin prairies temporaires (MS)	0,8		0,8			0,8			0,8			0,8
Luzerne déshydratée	0,2		0,2			0,2			0,2			0,2
Orge	0,3		0,3			0,3	0,4		0,4			0,3
Chèvre laitière 22 %	0,3		0,4			0,4	0,3		0,3	0,2		0,1
Tourteau de soja	0,1		0,3			0,3	0,2		0,2			0,1

## Les fourrages, concentrés et déshydratés à distribuer

	kg/chèvre/an	kg/chevrette/an	Total troupeau/an (tonnes)
Ensilage de maïs (MS)	420	-	113
Foin (MS)	290	400	116
<b>TOTAL FOURRAGES (MS)</b>	<b>710</b>	<b>400</b>	<b>229</b>
Luzerne déshydratée	75	-	20
Orge exploitation	120	120	44
Chèvre laitière 22 % acheté	110	-	30
Tourteau de soja acheté	80	30	24
<b>TOTAL CONCENTRES (brut)</b>	<b>310</b>	<b>150</b>	<b>98</b>

## L'autonomie et l'efficacité de la ration

Part de fourrages dans la ration	66 %
Quantité concentrés «chèvre»	360 g/l
Quantité déshydratés «chèvre»	90 g/l
Part des concentrés exploitation	45 %
Autonomie alimentaire- MS	75 %
Autonomie alimentaire- UFL	74 %
Autonomie alimentaire- MAT	51 %



## Les rations du troupeau allaitant

	Apports journalier/tête					
	Durée (jours)	Foin (MS)	Enrubannage (MS)	Ensilage maïs (MS)	Céréales (brut)	Concentrés du commerce (brut)
Vaches	135	7	7			
Génisses 2 ans	135	8,5			1	0,4
Génisses 1 an	135	6,5			1	
Taurillons	245			5	2,7	1,5
Femelles finies à l'auge	90	4		5	1,9	2,7
<b>Besoins totaux (tonnes)</b>		<b>135</b>	<b>62</b>	<b>53</b>	<b>35</b>	<b>21</b>
		soit 2,1 t MS/UGB			soit 0,47 t MS/UGB	

## Le système fourrager

### L'utilisation des surfaces

	Pâturage 66 ha				Pâturage 76 ha		Enrubannage 81 t MS
	1 <sup>ère</sup> coupe enrubannage 18 ha	2 <sup>ème</sup> coupe foin 18 ha	1 <sup>ère</sup> coupe foin 22 ha	2 <sup>ème</sup> coupe foin 22 ha	Pâturage		
76 ha prairies temporaires							Foin de prairies temporaires 319 t MS
30 ha prairies naturelles	Déprimage	1 <sup>ère</sup> coupe 10 ha			Pâturage		Foin de prairies naturelles 120 t MS
18 ha ensilage maïs	Pâturage 20 ha						Ensilage maïs 216 t MS
<b>124 ha</b>	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	

### Les fourrages stockés

## Les rendements fourragers

		t MS par ha
Foin de prairies temporaires	1 <sup>ère</sup> coupe	4 à 4,5
	2 <sup>ème</sup> coupe	3
Foin de prairies naturelles	1 coupe	4
Ensilage de maïs		12



## La fertilisation

	Rendements (q/ha)	Fertilisation minérale (kg/ha)	Fertilisation minérale (kg/ha)		
			N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Orge	60	100 - 0 - 0			
Ensilage maïs			80	0	0
Herbe			42	13	25
dont enrubannage foin-pâturage			120	40	60
Foin-pâturage			70	20	50
Pâturage			0	0	0
Fumure organique			Le maïs reçoit la moitié de la production totale de fumier soit 30 t/ha. Le reste est épandu à l'automne sur 27 ha de prairies à raison de 20 t/ha.		

## Les principaux équipements

### Traction



- 3 tracteurs (3,1 CV/ha) :
- 80 CV 4 RM équipé d'un chargeur pour le travail en bâtiment.
  - 110 CV 4 RM.
  - 130 CV 4 RM.

### Travail du sol



- Télescopique 110 CV  
Charrue 5 corps,  
vibroculteur, déchaumeur,  
rouleau, semoir.

### Traitement et fertilisation



- Epandeur à fumier.  
Semoir à engrais  
1 500 litres.  
Pulvérisateur 21 m.

### Récolte



- Chaine de fenaison avec  
presse balle ronde 1,8 m.  
Remorque à paille, benne.  
Moisson/tiers.  
Ensilage en CUMA.

### Autre



- Remorque mélangeuse,  
dérouleuse-pailleuse,  
bétailière, broyeur,  
débrousailleuse.

## Les bâtiments



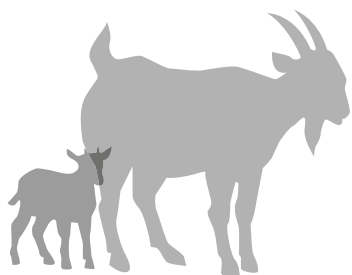
L'ensemble des animaux sont logés en stabulation. Une remorque mélangeuse distribue l'alimentation pour les 2 troupeaux.

## Le travail

L'exploitation est conduite par trois personnes en GAEC (3UMO). Les travaux de récolte sont réalisés par l'entreprise pour les céréales et par la CUMA pour l'ensilage.

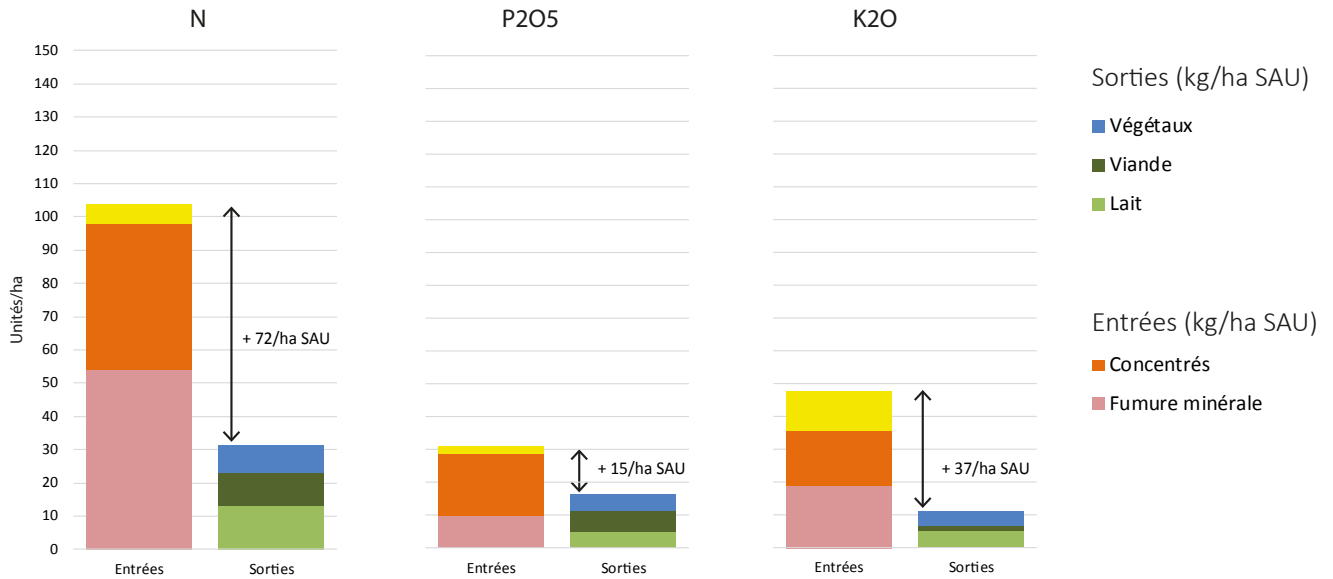
Pour les 3 UMO, la conduite des ateliers caprins et bovins est assurée par des personnes différentes. L'emploi du temps est chargé tout au long de l'année, trois périodes sont particulièrement intenses :

- à l'automne-hiver, au moment des chantiers d'ensilage de maïs et des vêlages relayés en janvier-février par les mises-bas,
- au printemps, à la période des chantiers d'enrubannage et des semis de maïs.

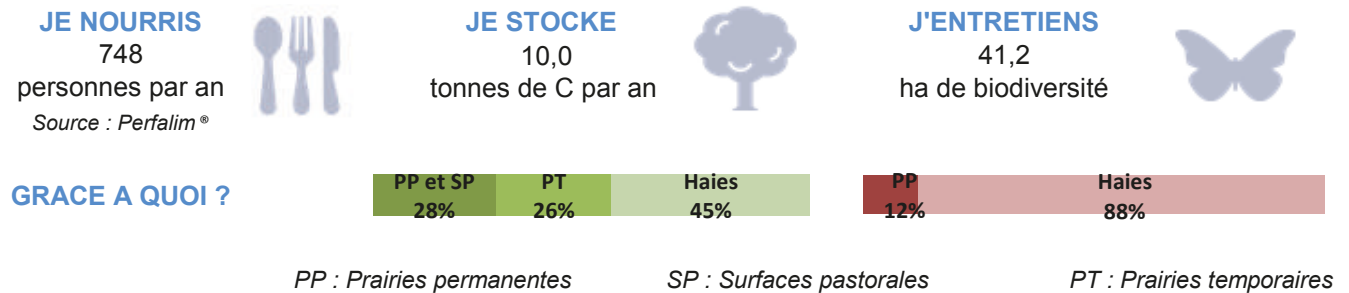


## Les indicateurs environnementaux

### Le bilan des minéraux hors fixation symbiotique

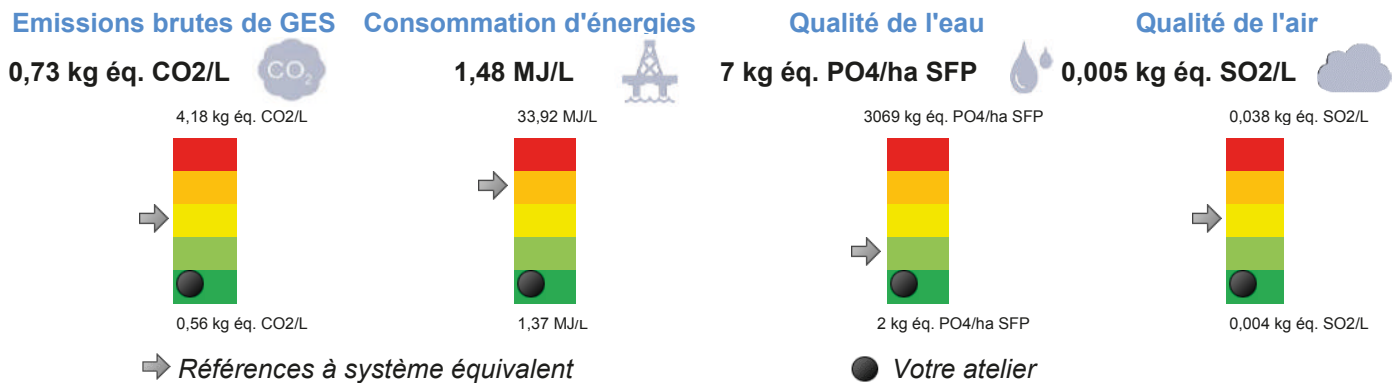


### Les contributions positives de l'atelier



### L'empreinte environnementale du lait produit

Les impacts de l'atelier sont répartis entre le lait et la viande produits suivant la répartition suivante :



## Les forces et faiblesses du système

La réussite technique de ce système repose sur :



## Les perspectives

- Equilibre à respecter entre deux ateliers,
- Choix d'une race plus rustique.

## Les forces

Système mixte permettant d'amortir les «à coups» du marché.

Bonne complémentarité des espèces : choix de la qualité du fourrage pour les chèvres, gestion des refus par les bovins.

Coût de mécanisation réparti sur les deux productions.

## Les limites

Coût important de la reprise.

Les personnes travaillant sur cette exploitation sont spécialisées, ce qui ne facilite pas forcément le remplacement.

Concurrence entre activités (gestion des vêlages et des mises-bas, chantiers de fenaison) et pointes de travail.

Veiller au sanitaire avec deux productions (paratuberculose...).

## S'installer dans le système

### Le capital d'exploitation (hors foncier)

	Valeur patrimoniale à neuf	Valeur patrimoniale à la reprise	Valeur économique à la reprise ou valeur de «repretabilité»
Bâtiment	355 700 €	249 000 €	206 000 €
Installation-traite	145 500 €	101 900 €	
Matériel	445 560 €	222 780 €	
Cheptel	269 400 €	234 400 €	
Stocks	50 000 €	40 000 €	
<b>TOTAL soit/UMO</b>	<b>1 266 160 €</b> <b>422 100 €</b>	<b>848 080 €</b> <b>282 700 €</b>	

Avec des prélèvements privés annuels de 24 000 € et une sécurité pour les investissements nouveaux de 8 700 €/an (15 % de l'EBE), la valeur de «repretabilité» est de 206 000 €.



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12- [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet  
Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00  
Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01  
Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94  
Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52  
Charles Drouot et Amélie Villette  
Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21  
Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77  
Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93  
Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93  
Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15  
Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32



#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des contributeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.





Nouvelle-Aquitaine,  
Vendée, Maine et  
Loire et Bretagne



# CAPRIN LIVREUR DE LAIT ET BOVINS VIANDE, ENSILAGE DE MAÏS

## Les résultats économiques de l'exploitation (2017)

<b>PRODUIT BRUT TOTAL (PB)</b>	<b>391 905 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>236 015 €</b>
<b>Caprins (57 % PB)</b> <b>Ventes</b> Lait vente laiterie : 298 000 l à 0,723 € 380 chevreaux jeunes (8 jours) à 3 €/tête 65 chèvres de réforme à 18 €/tête	<b>223 617 €</b> <b>217 684 €</b> 215 374 € 1 170 € 1 140 €	<b>Charges opérationnelles (29 % PB)</b> <b>Troupeau</b> Concentrés Frais d'élevage Achat litière Frais vétérinaires	<b>112 068 €</b> <b>92 942 €</b> 51 644 € 22 102 € 7 000 € 12 196 €
<b>Aides</b> Aide caprine : 350 têtes à 16,95 €	<b>5 933 €</b> 5 933 €	<b>Surfaces fourragères</b> (124 ha SFP : dont 106 ha SH et 18 ha CF) Engrais et amendements Semences et plants Produits de défense végétaux	<b>14 522 €</b> <b>14 522 €</b> 7 625 € 5 108 € 1 789 €
<b>Bovins viande (30 % PB)</b> <b>Ventes</b> 18 vaches réforme finies : 440 kgc à 3,69 € 32 jeunes bovins finis : 430 kgc à 3,84 € 10 génisses finies > 30 mois : 400 kgc à 3,97 € 4 broutardes : 330 kgv - 858 € 1 vache de réforme : 370 kgc à 3,36 € 1 accident	<b>117 052 €</b> <b>103 318 €</b> 29 225 € 52 838 € 15 880 € 3 432 € 1 243 € 700 €	<b>Productions végétales</b> (15 ha GCU) Engrais et amendements Semences et plants Produits de défense végétaux	<b>4 604 €</b> <b>4 604 €</b> 1 320 € 1 047 € 2 237 €
<b>Aides</b> Aide aux bovins allaitants : 70 têtes à 196,19 €	<b>13 733 €</b> 13 733 €	<b>Charges de structure (32 % PB)</b> <b>(hors amortissements et frais financiers)</b> Main d'oeuvre (MSA + salaires) Foncier Matériel Bâtiments et installations Autres charges	<b>123 947 €</b> <b>123 947 €</b> 47 000 € 17 402 € 33 098 € 2 374 € 24 073 €
<b>Grandes cultures (3 % PB)</b> <b>Ventes</b> Cession interne au troupeau : 900 q à 12 €	<b>10 800 €</b> <b>10 800 €</b> 10 800 €	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (40 % PB)</b> <b>51 963 €/UMO</b> (3 UMO exploitants)	<b>155 890 €</b>
<b>Produits non affectables (10 % PB)</b> <b>Aides</b> Aides découplées	<b>40 437 €</b> <b>40 437 €</b> 40 437 €		
<b>Annuités (31 % PB)</b> Remboursement de capital Frais financiers long et moyen terme (LMT)	<b>58 698 €</b> 48 000 € 10 698 €	<b>Amortissements</b> Matériel Bâtiments et installations	<b>88 308 €</b> 57 016 € 31 292 €
<b>Frais financiers court terme (CT)</b>	<b>0 €</b>	<b>Frais financiers (LMT et CT)</b>	<b>10 698 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT</b> <b>32 397 €/UMO</b>	<b>97 192 €</b>	<b>RESULTAT COURANT D'EXPLOITATION (15 % PB)</b> <b>18 965 €/UMO</b>	<b>56 884 €</b>

Produit brut exploitation/UMO totales	130 600 €	Charges de structure totales/ha SAU	1 600 €
Produit brut exploitation/UMO exploitant	130 600 €	Charges de structure totales/UGB	1 230 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO totales	24 400 €	Charges de mécanisation/ha SAU	650 €
Valeur ajoutée nette (hors aides)/UMO exploitant	24 400 €	Annuités/produit	15 %

### SENSIBILITE DU SYSTEME

L'excédent brut d'exploitation varie de :

- 2 980 € soit 1,9 % pour une variation de 10 €/1 000 l sur le prix du lait de chèvre.
- 5 200 € soit 3,3 % pour une variation de 5 % sur le prix de la viande.

## Le coût de production (2017)

### Productivité

Lait produit et commercialisé (litres)	298 000
Lait produit (litres/chèvre)	850
Main d'oeuvre caprine à rémunérer (UMO)	2,1
Productivité MO rémunérée (litres/UMO)	141 900

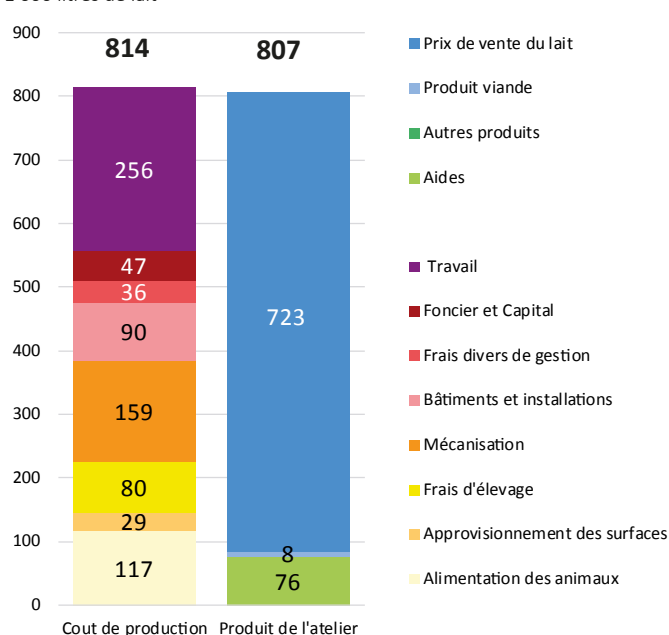
### Approche comptable

Coût de production €/1 000 l	814
Prix de revient €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	720
Rémunération permise €/1 000 l	249
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,9

### Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/1 000 l	703
Prix de fonctionnement €/1 000 l pour 2 SMIC/UMO	619
Trésorerie permise €/1 000 l	361
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,8

€/1 000 litres de lait



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
 ISSN : en cours - Mars 2018 - Référence Idele : 00 18 502 021- Réalisation : Valérie Lochon  
 Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture  
 Ont contribué à ce dossier :  
 Emmeline Beynet et Sébastien Bessonnet  
 Chambre d'agriculture 17 - ☎ 05 46 50 45 00  
 Coline Bossis - Chambre d'agriculture 86 - ☎ 05 49 44 75 01  
 Nicole Bossis - Institut de l'Élevage - ☎ 05 49 44 74 94  
 Camille Delaporte - Chambre d'agriculture 47 - ☎ 05 53 77 83 52  
 Charles Drouot et Amélie Villette  
 Chambre d'agriculture 24 - ☎ 06 78 03 77 42

Jean-Pierre Dugat - Chambre d'agriculture 33 - ☎ 05 56 79 64 21  
 Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - ☎ 05 45 84 43 77  
 Leïla Le Caro - Chambre d'agriculture 35 - ☎ 02 23 48 26 93  
 Bernard Poupin - Seenovia - ☎ 02 51 41 93 93  
 Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - ☎ 05 49 77 15 15  
 Laurent Vinet - Chambre d'agriculture 49 - ☎ 02 41 33 61 32

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.